

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, sur convocation adressée le 23 juin, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 20h30, à la salle des fêtes d'Illiers-Combray, sous la présidence de Philippe SCHMIT

Présents : Olivier BARIETY, John BILLARD, Eric BRULE, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Jérôme CHABOCHE, Nathalie CORDERY, Olivier DANIEL, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS-REIS-CABARET, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Catherine FOURBET, Catherine GALAND, David GALLOU, Sylvie GAREL, Didier GAUTIER, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Sylvianne HUVET, Jean-Luc JULIEN, Martial LOCHON, Patrick MARTIN, Caroline MARTINEZ (suppléante d'Olivier GOGUE), Jocelyne MENAGER, Laurent MENARD (suppléant de Cyril LUCAS), Alexandra MERCIER, Philippe MORELLE, Josette MOUTON, Françoise NIOCHE-SEIGNEURET, Richard PEPIN, Carla PEREIRA, Sébastien POINTEAU, Sylvia POUPIN, Sylvia PRE, Lydie RENONCET, Marcel RIQUE, Bruno SAILLANT, Philippe SCHMIT, Laurent TAILLAND, Bruno TARANNE, Sylvie ZWIEBEL.

Pouvoirs : de Bertrand CHAPPARD à Olivier BARIETY, Laure DE LA RAUDIERE à Philippe SCHMIT, Ingrid HEURTAULT à Martial LOCHON, Sylvie JEANNE à Jean-Luc GOIRAND, Jérôme MEUNIER à Lydie RENONCET, Aurélie ROZIER à Michelle ELLEAUME

Absents excusés : Philippe FORGE, Antony GODE

Absent : Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 56

Secrétaire de séance : Olivier BARIETY

Nombre de conseillers présents : 47

Nombre de conseillers votants : 53

DELIBERATION N°2026-144

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'ACTUALISATION DU DOCUMENT CADRE RELATIF AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRIVOLTAÏSME ET AUX CONDITIONS D'IMPLANTATIONS DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a été destinataire d'un courrier de la Préfecture afin qu'elle se prononce sur l'actualisation du document cadre relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantations des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels et forestiers.

L'Etat a arrêté le document cadre le 17 février 2025. Depuis, la Chambre d'Agriculture et l'Etat ont reçu plusieurs sollicitations afin d'intégrer de nouvelles parcelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20260629-DELIB2026-144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026

Après analyse des demandes, une proposition d'actualisation du document cadre est proposée, prenant la forme d'une cartographie des parcelles pouvant accueillir des installations photovoltaïques au sol sur terrain agricoles, naturels et forestiers.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à l'actualisation du document cadre relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantations des installations photovoltaïques.

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Olivier BARIETY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20260629-DELIB2026-144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2026
Publication : 09/07/2026